

AVIS

9 janvier 2017

Objet : AVIS DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT À 2X2 VOIES PAR MISE EN CONCESSION DE LA RN154 ET DE LA RN12 ENTRE ALLAINES-MERVILLIERS (A10) ET LA MADELEINE DE NONANCOURT (RN154)

Contexte : Le réseau des CCI du Centre-Val de Loire se mobilise pour l'aménagement à 2x2 voies de la RN154

Le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de la région Centre-Val de Loire suit avec détermination l'évolution du projet de mise à 2x2 voies de la RN154 depuis de nombreuses années. Cet engagement s'est traduit par les différentes contributions locales menées par la CCI d'Eure-et-Loir depuis près de 30 ans, et par une implication active dans le cadre du débat public puis des différents comités de suivi, de 2009 à aujourd'hui.

Les retards pris autour de l'aménagement de cet axe (section Dreux-Chartres inachevée après 25 ans de Contrats de Plan Etat-Région, section Chartres-Allaines aménagée uniquement sur 2 tronçons) ont été préjudiciables en termes de sécurité, de développement économique et d'aménagement du territoire. La décision ministérielle du 26 juin 2010 (post débat public) retenant le principe de l'achèvement de l'aménagement par mise en concession autoroutière de la RN154 entre Nonancourt et Allaines a donc été accueillie avec enthousiasme, car il s'agit de la seule alternative permettant une mise à 2x2 voies dans des délais raisonnables, au plus tard à l'horizon 2022.

Cette infrastructure est importante pour la région Centre-Val de Loire, puisqu'elle relie deux de ses départements, l'Eure-et-Loir et le Loiret. Le temps de trajet important (1h15) nécessaire actuellement pour connecter la ville-préfecture de l'Eure-et-Loir, Chartres, à la capitale régionale, Orléans, qui plus est dans des conditions dangereuses (chaussée dégradée, faux reliefs, circulation des poids lourds), affaiblit la cohésion régionale en incitant l'Eure-et-Loir à se tourner davantage vers l'Ile-de-France (plus accessible) que vers sa région d'appartenance. Le faible niveau de service de la RN154 actuelle limite également les relations entre les régions Centre-Val de Loire et Normandie, alors que les similitudes entre les tissus économiques de ces 2 régions laissent deviner un vrai potentiel de partenariat, à l'instar de ce qui existe au travers du pôle de compétitivité Cosmetic Valley ou du cluster Pôle Pharma.

Attentes des CCI du Centre-Val de Loire : Un axe prioritaire pour le développement économique du territoire

Les principaux points d'intérêt des entrepreneurs de la région Centre-Val de Loire au sujet du projet sont :

- Une circulation sécurisée et fluidifiée synonyme de réduction du taux d'accidentologie et d'amélioration des temps de parcours pour le transport de voyageurs et de marchandises
- Un achèvement de l'itinéraire nord-sud Calais-Barcelone, de l'axe est-ouest Bretagne Est de la France/Allemagne/Suisse, de la grande rocade de contournement du bassin parisien, la RN154 étant pour chacun de ces axes le dernier maillon non encore aménagé en 2x2 voies (ce qui implique un risque de report des trafics sur d'autres axes et ainsi de marginalisation de l'Eure-et-Loir et donc du Centre-Val de Loire)
- Une amélioration de la relation entre l'Eure-et-Loir et le Loiret pour renforcer l'identité régionale
- Une connexion facilitée avec la région Normandie, pour renforcer les coopérations économiques
- Un tracé ajusté pour limiter la consommation de foncier et préserver les activités agricoles

Les CCI du Centre-Val de Loire militent en conséquence pour un aménagement de la RN154 à 2x2 voies afin que les entreprises et les habitants de la région puissent bénéficier de liaisons plus performantes entre Orléans et Chartres (et au-delà Dreux et la Normandie).

Cet aménagement est demandé avec insistance depuis de nombreuses années et nous regrettons vivement le retard pris à chaque étape avec les différents reports de l'enquête publique! Il est temps d'agir car à l'horizon 2022 (annoncé pour la mise en service), l'Eure-et-Loir ne pourra plus se satisfaire de ce statu quo qui la laisse dépourvue de liaison routière performante, comme de liaison ferroviaire, avec sa capitale de région, Orléans vouée à devenir un pôle métropolitain.

Conclusion: Un aménagement urgent

Les CCI du Centre-Val de Loire sont favorables au projet d'aménagement à 2x2 voies des RN154 et RN12 de Nonancourt au Nord-Ouest (RN 154 - département de l'Eure) à Allaines-Mervilliers (A10 - département de l'Eure-et-Loir) au Sud-Est, présenté dans le cadre de l'enquête publique, qui a pour objectif d'améliorer la sécurité, le trafic et le cadre de vie des habitants sur l'axe composé de la RN154 et de son tronc commun avec la RN12.

Cela engendrera des bénéfices multiples (sécurité, développement économique, aménagement du territoire...) pour les entreprises et les habitants de la région Centre-Val de Loire. Pour limiter le nombre d'accidents ainsi que la marginalisation économique de l'Eure-et-Loir, cet aménagement devra voir le jour le plus tôt possible, et au plus tard à l'horizon 2022.

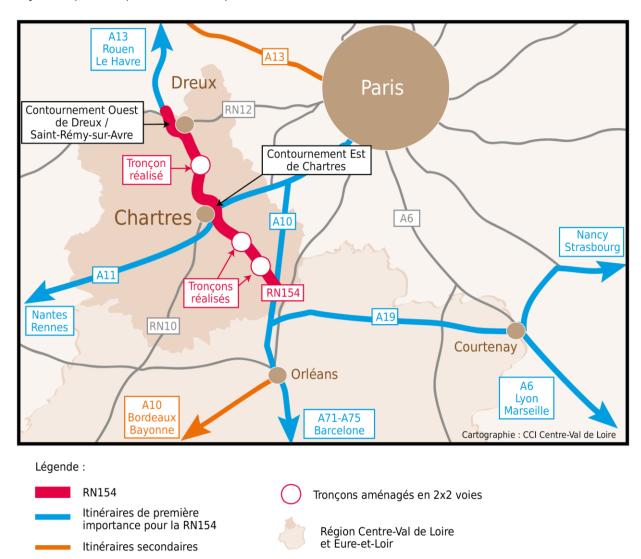


Illustration: la RN154, une infrastructure d'intérêt inter-régional, régional et départemental